

223C0826
FR0004029411-DIV10

6 juin 2023

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

KEYRUS
(Euronext Growth Paris)

Le 6 juin 2023, ont été annoncées les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée que la société K Eagle Investment envisage de déposer sur les actions de la société KEYRUS¹.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres KEYRUS sont applicables.

¹ Cf. notamment communiqué diffusé le 6 juin 2023 par la société KEYRUS.